



MAIRIE DE BELCODÈNE

INSCRIPTIONS 2025-2026

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (CANTINE ET GARDERIE)**

COMMUNE DE BELCODÈNE

**A REMPLIR ET RETOURNER OBLIGATOIREMENT
AVANT LE :**

01/08/2025

**à la Mairie de Belcodène
avec les pièces demandées**

à défaut, l'enfant ne pourra pas être accueilli au restaurant scolaire, ni à la garderie

ENFANT *Merci de remplir un dossier par enfant*

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : Lieu :

Classe 2025-2026 :

RESPONSABLES DU FOYER DE L'ENFANT

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(e) Vie maritale
 Veuf(ve) Célibataire

1 ^{er} responsable	2 ^e responsable
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre* <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre* <input type="checkbox"/>
*A préciser	*A préciser
NOM.....	NOM.....
Prénom.....	Prénom.....
Adresse.....	Adresse.....
.....
Tel. fixe.....	Tel. fixe.....
Tel. portable.....	Tel. portable.....
Tel. professionnel.....	Tel. professionnel.....
Adresse mail.....	Adresse mail.....
Profession.....	Profession.....
N° allocataire CAF	

Si un changement devait intervenir dans ces renseignements, merci d'actualiser votre fiche en mairie.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

NOM DU MEDECIN TRAITANT :

COORDONNÉES DU MEDECIN TRAITANT :

AUCUN TRAITEMENT MEDICAL NE SERA ADMINISTRÉ en dehors de ceux prévus par un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
=> se rapprocher de la mairie en cas de nécessité.

ASSURANCE

Numéro de sécurité sociale :

Compagnie d'assurance:

Numéro de contrat :

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le coût du repas est actuellement de 3.00 €. Ce montant pourra être modifié selon l'évolution du marché.

L'enfant fréquentera-t-il la cantine ? OUI NON

Régulièrement (tous les) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Occasionnellement **Dans ce cas, une inscription auprès du professeur ou de l'ATSEM sera exigée dans les conditions fixées par le règlement joint.**

Jamais

En dehors des dispositions de santé encadrées par un PAI, aucun repas de substitution ne sera servi.

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Prélèvement automatique : OUI NON

Si oui, il s'agit d'un renouvellement de prélèvement déjà en fonction l'année précédente

d'une première demande ou d'un changement de compte bancaire*

* fournir un RIB récent pour l'édition du mandat de prélèvement SEPA qui vous sera transmis pour être ramené signé en Mairie.

INSCRIPTION À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Bien que gratuit, l'accueil périscolaire nécessite une inscription prévisionnelle afin de garantir l'encadrement et proposer des activités adaptées.

L'accueil du matin est ouvert sans inscription préalable à tous les enfants qui se présentent les lundi, mardi, jeudi, vendredi, à partir de **7h30**.

L'enfant sera-t-il amené à fréquenter l'accueil du matin ? OUI NON

L'accueil du soir est ouvert aux enfants inscrits préalablement, de 17h à **18h30**.

L'enfant fréquentera-t-il l'accueil du soir régulièrement (tous les) ?

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Occasionnellement **Dans ce cas, une inscription auprès du professeur ou de l'ATSEM sera exigée dans les conditions fixées par le règlement joint.**

Jamais

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Je soussigné(e),

représentant légal du mineur.....,

autorise mon enfant à quitter seul l'accueil périscolaire OUI NON

autorise mon enfant à être récupéré par son grand frère/sa grande soeur OUI NON

Préciser son nom/prénom :

OU désignation des personnes habilitées majeures :

Nom Prénom	Téléphone (fixe+port)	Lien avec l'enfant	Venir chercher l'enfant	Etre prévenu en cas d'urgence

AUTORISATION PARENTALE

La présente inscription vaut autorisation :

- de la publication d'images de l'enfant prises dans le cadre exclusif de l'accueil périscolaire, dans la presse locale et/ou nationale et sur les supports de communication de la Commune. La mairie s'engage à ne pas en faire un usage commercial.

- de déplacement à pied sur les différents équipements publics de la commune (stade, Ensoleiado, Maison du Temps Libre, etc...) lors de l'accueil périscolaire et encadré par le personnel municipal.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente demande.

J'accepte le règlement de l'accueil périscolaire.

Date :

Signature :

[Rappel des pièces à joindre au dossier \(1 exemplaire par foyer\) :](#)

- Photocopie du livret de famille (toutes les pages écrites et s'il n'a pas été fourni l'année précédente)
- RIB
- Justificatif de domicile récent
- Assurance responsabilité civile au nom de l'enfant (à fournir au plus tard le jour de la rentrée scolaire)

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, ces informations sont recueillies dans le cadre du fonctionnement du service périscolaire, pour la diffusion d'informations liées à ce dernier, la prise de contact, et la facturation. À tout moment, vous pourrez demander des informations quant à l'archivage de ces données, à leur utilisation ou à leur modification auprès du secrétariat de la Mairie.